

- **TELEALARME** une demande de prise en charge par la commune a été faite pour Monsieur Lherbethe pour la location d'un bracelet téléalarme,
9,65 par le département 9,65 par la mairie solde par Mr Lherbethe

pour	contre	abstentions
9	0	0

- **Prime de fin d'année** pour le personnel: décisions a été prise de voter une prime de fin d'année pour le personnel

- Blandine	Bicand	150€
- Tristan	Bonnet	100€
- Corine	Cosson	50€

pour	contre	abstentions
9	0	0

Suite à la démission de Céline Nandrot, il faut délibérer pour la reprise de ses commissions

- fleuriossement
- Siaep du Beuvron
- Fête et cérémonie
- SITS

Jean François se propose à reprendre ces fonctions

pour	contre	abstentions
9	0	

DM (décisions modificatives budgétaires)

Notre secrétaire Blandine nous informe qu'il faut prendre une décision modificative pour le règlement de la facture Grillit (garage) suite aux réparations du camion.
montant 868,60€ changement des pneus des essuies glaces et réfection ces travaux n'ayant pas été comptabilisés car pas prévus de frais cette année lors du budget primitif 2023 une somme de 1000€ sera affecté à la ligne de trésorerie

Suite à Kermesse du 14 juillet et la tombola un bénéfice 1350€ en est ressortit et a été investit dans l'achat d'un piano de cuisson et d'un lave vaisselle pour la salle de convivialité cette somme a été versé sur le compte de la trésorerie pour régler l'achat à BUT merci à tous pour votre collaboration et votre aide.

- FACTURES BUT 1023,,00 ET GRILLOT 868,60€

DIVERS

- **GROUPAMA** suite à divers malveillances au terrain de foot en 2022, sur les conseils de la gendarmerie, nous avons fait la demande de pose de caméras sur le site. Par l'intermédiaire de Groupama. Un devis nous a été envoyé mais vu l'importance des frais occasionnés 500€ de pose et 48,50€ par an de loyers mensuels soit 600€ par an, il s'avère que nous ne donnerons pas suite à ce projet. Il est vrai que depuis un petit moment les faits divers se sont calmés et souhaitons que cela continue ainsi.

pour
0

ccntre
9

abstentions
0

- **NOEL DES ENFANTS** la fête de Noël des enfants aura lieu le 16 décembre à 16h salle de convivialité, une distribution de cadeaux aux enfants et aux aînés de plus de 70 ans sera faite par le Père Noël. Cette après midi festive sera animée par Stéphane et Victor, karaoké, Quizz chants de Noël etc !!! gouter offert par la municipalité

Fête ouverte à tous soyez les bienvenus

- **VŒUX DU MAIRE** les Vœux du Maire et la galette des Rois aura lieu le 14 janvier à 16h salle de convivialité nous vous attendons nombreux.

- **DISTRIBUTION COLIS Noël** Le conseil Municipal rendra visite à nos Aînés le le mardi 19 décembre à partir de 14h nous nous réjouissons de cette après midi.

- **CONCERTS** Nous préparons à nouveau cette année notre mini festival de Musique deux concerts sont déjà prévus

- Pentecôte le 16 mai l'ensemble **le Promenoir** 6 artistes vont nous transporter dans divers pays Ecosse, Japon, France du moyen âge etc

- le Bach Ensemble Amsterdam qui revient pour la 7ème année pour notre plus grand plaisir au mois d'août nous attendons confirmation des dates.

Il nous restera deux concert à programmer

- **SERVICE CIVIQUE** le dossier complet de l'emploi civique d'Orlane Cosson qui aidera Nathalie Vesin professeur des écoles est abouti celle ci prend son poste le 1^{er} décembre il s'avère que la commune n'a aucun frais pour cet emploi tout est pris en charge par l'État.

- Le Département nous à informés de la prime versée à la Commune sur les ventes des maisons de 2021 un montant de 6190€ sera versé à la DGDFIP

- **PREFET** Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la visite du Préfet le 30 novembre sur notre commune accompagné de Madame la Sous Préfète, du Président de la Com Com, de Monsieur Serapaglia représentant l'UDAP Architectes des Bâtiments de France, Madame Dupont du Pays Nivernais Morvan, il vient pour connaître la commune, visiter les lieux du projet de réhabilitation de la Perdrix, et en profitera pour visiter notre magnifique Eglise il a un temps très limité à nous consacrer

Nous faisons part au conseil Municipal du versement par le Département de la part qui revient à la commune sur les ventes des maisons en 2021 soit 6190€

- **DOSSIER EnR**

Après un repérage sur deux sites (sancenay et les Angles) par Dominique, Brigitte et Jean François afin de proposer un lieu au déploiement des zones d'accélération des EnR, zones non visibles de la route ni des riverains, il sera proposé à Monsieur le Préfet 10 ha derrière la Chaume de Sancenay. Nous proposons aussi des toitures agricoles les moins visibles.

Nous sommes dans l'obligation de faire un choix, même si nous ne sommes pas d'accord avec ce projet. Un courrier accompagnera ce dossier en notant nos remarques.

Vous pouvez venir en mairie voire l'endroit choisi par le Conseil Municipal et pour tous renseignements complémentaires pouvant vous être utiles/

Fin de séance 21h30